

|  |  |
| --- | --- |
|  | Maître d’ouvrage :  **SMTVD**  Route de la Pointe Jean-Claude  97 231 LE ROBERT  Tél : 0596 65 53 34 – Fax: 0596 65 74 07 – [contact@smtvd.fr](mailto:contact@smtvd.fr) |
| **AVIS DE CONSULTATION** | Mise en concurrence  **DIAGNOSTIC DE LA CANALISATION DE RELAVAGE DES LIXVIATS PRE TRAITES DE L’ISDND DE LA TROMPEUSE DU SMTVD** |
|  | **Juillet 2020**  **Remise des offres le 09 juillet 2020 à 12h00** |

Le présent CCP comprend 2 articles. Il compte 04 pages numérotées de 1 à 04.

**Table des matières**

[Article 1. Préambule 3](#_Toc44594197)

[Article 2. Consistance des travaux 3](#_Toc44594198)

[**2.1. Nature des travaux** 3](#_Toc44594199)

[**2.2. Prestations comprises dans l'entreprise.** 3](#_Toc44594200)

[**2.3. Lieu d’exécution de la prestation** 3](#_Toc44594201)

[**2.4. Lieu d’exécution de la prestation** 3](#_Toc44594202)

[**2.5. Date prévisionnelle de début d’exécution de la prestation** 3](#_Toc44594203)

[**2.6. Modalités essentielles de financement et paiement et/ou références aux textes qui les règlements** 3](#_Toc44594204)

[**2.7. Jugement des propositions** 4](#_Toc44594205)

# Préambule

Le Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères de la Martinique (SMITOM) étant chargé de l’exploitation de l’ISDND de la Trompeuse, observe le débordement de la cuve de relevage des lixiviats prétraités.

En effet en fin de traitement de l’unité, les lixiviats prétraités rejoignent la cuve de relevage pour acheminer les lixiviats prétraités vers la station d’épuration de Dillon.

Le SMTVD suppose que c’est la canalisation de relevage des lixiviats prétraités qui est endommagée.

Le SMTVD souhaite effectuer un diagnostic de la canalisation par un passage de caméra pour

# Consistance des travaux

Le présent Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) fixe les conditions particulières d’exécution des travaux.

Les travaux à réaliser au titre du présent marché concernent le diagnostic de la canalisation de relevage des lixiviats prétraités de l’unité de l’ISDND de la Trompeuse.

* 1. **Nature des travaux**
* Démontage de la canalisation et du compteur de lixiviats
* Nettoyage de la canalisation de relevage
* Passage de la caméra
* Remontage de la canalisation et du compteur de lixiviats (après vérification que le compteur fonctionne correctement).
  1. **Prestations comprises dans l'entreprise.**

Une fois le passage de caméra réalisé, la société retenue devra transmettre son rapport sur le diagnostic avec le film réalisé. .

* 1. **Lieu d’exécution de la prestation**

La prestation s’effectuera à l’ISDND de la Trompeuse, précisément à ‘unité de prétraitement des lixiviats.

* 1. **Lieu d’exécution de la prestation**

La réalisation de la prestation prendra fin à la remsie du rapport du passage de caméra.

* 1. **Date prévisionnelle de début d’exécution de la prestation**

Juillet 2020

* 1. **Modalités essentielles de financement et paiement et/ou références aux textes qui les règlements**

Financement sur les ressources propres du pouvoir adjudicateur, le SMTVD.

Le délai de paiement est de 30 jours.

Le marché n’ouvre pas droit au versement d’une avance.

* 1. **Jugement des propositions**

Les offres irrégulières, inappropriées et inacceptables sont éliminées.

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants :

**Critères de sélection des candidatures :**

Il est procédé à un examen des garanties professionnelles, techniques et financières sur la base des éléments requis au titre de la candidature. Au vu de ces éléments, sont éliminées les candidatures qui ne peuvent être admises en raison de capacités manifestement insuffisantes.

**Critères de jugement des offres :**

Les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens des dispositions de l’article R. 2152-1 du Code de la commande publique sont rejetées.

Les offres non éliminées sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants :

* **Valeur financière de l’offre (60%),** appréciée sur la base de la prestation de ladite consultation
* **Valeur technique de l’offre (40%)** appréciée selon les sous-critères suivants :
  + La longueur du câble vidéo en mètre (50%)
  + La longueur de la buse de nettoyage en mètre (50%)